



Lundi 9 mars 2015

Permutations 2015

Les résultats

Les résultats des permutations informatisées ont été communiqués aujourd'hui. Force est de constater, comme l'année dernière, la faiblesse du taux de satisfaction.

Résultats des permutations informatisées 2015					
63	Participants	Dont pour rapprochement de conjoint	Résultats	Taux de satisfaction	Rappel 2014
Sortants	23	8	18	78,26%	73,91%
Entrants	285	136	19	6,66%	8,53%

Avec de tels résultats, l'attractivité du département du Puy-de-Dôme n'est plus à démontrer ! Si on sort relativement facilement, on doit attendre plusieurs années pour intégrer le département.

Résultats des permutations 2015 par département et barème			
Sortants du 63		Entrants dans le 63	
Département	Barème	Département	Barème
01 – AIN	63	03 – ALLIER	860
03 - ALLIER	321	03 – ALLIER	808
11 – AUDE	85	03 – ALLIER	804
13 – BOUCHES-du-RHONE	26	03 – ALLIER	774
15 – CANTAL	123	03 – ALLIER	765
15 - CANTAL	103	03 – ALLIER	763
19 – CORREZE	855	12 – AVEYRON	85
33 – GIRONDE	375	15 – CANTAL	1 176
43 – HAUTE-LOIRE	376	19 – CORREZE	575
45 – LOIRET	39	22 – COTES d'ARMOR	1 211
46 – LOT	376	23 – CREUSE	763
47 – LOT-et-GARONNE	33	23 – CREUSE	760
49 – MAINE-et-LOIRE	857	23 – CREUSE	756
69 – RHONE	237	39 – JURA	632
71 – SAONE-et-LOIRE	337	43 – HAUTE-LOIRE	704
75 – PARIS	31	46 – LOT	289,16
75 – PARIS	28	83 – VAR	64
971 – GUADELOUPE	53	91 – ESSONNE	754
		94 – VAL-de-MARNE	1 315
18 sortants		19 entrants	

Une majorité d'entrants arrive d'un département limitrophe ou proche du Puy-de-Dôme avec un barème moyen de l'ordre de 650 points. A titre de repère, un collègue qui a 18 ans d'ancienneté dispose d'un barème minimum de 250 points !

C'est donc une situation qui laisse peu d'espoir de mobilité pour les jeunes collègues alors que les besoins du Puy-de-Dôme sont estimés par le SNUipp-FSU 63 à hauteur de 350 postes pour assurer la continuité du service public dans de bonnes conditions, pour les élèves comme pour les enseignants.

Un groupe de travail "bilan" est d'ores et déjà prévu au ministère le mardi 17 mars à 10h00. Le SNUipp-FSU y portera à nouveau son exigence de voir cette question traitée au mieux de l'intérêt des enseignants du premier degré, dont beaucoup vont se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leurs situations familiales.

Pour améliorer cette situation, dans l'immédiat, il est donc indispensable que le ministère élargisse l'offre de mutation par les ineat – exeat.

Les demandes d'ineat - exeat

Pour les demandes d'ineat – exeat, il convient de suivre les informations sur les sites des DSDEN afin de connaître les modalités et les dates limites de dépôt des dossiers. La DSDEN 63 n'a rien communiqué à ce jour. Dès que les informations seront affichées, elles seront communiquées par l'intermédiaire du site et des « infos aux écoles ».

Le SNUipp-FSU 63 met à la disposition des collègues des [modèles de courrier](#) à adresser à l'administration :

- un pour l'IA-DASEN du Puy-de-Dôme pour solliciter sa sortie du département (exeat)
- un pour l'IA-DASEN du département souhaité pour solliciter son entrée (ineat)

Il est possible de faire plusieurs demandes d'exeat - ineat : faire autant de courriers que nécessaire.

Penser à joindre une copie à la section départementale. Ne pas hésiter à prendre contact par téléphone ou par voie électronique pour être aidé(e) dans les démarches et le suivi du dossier.

En savoir plus ...

- [Statistiques de la participation](#) par département (2015)
- [Statistiques globales](#) par département (2015)
- Historique des [taux de satisfaction](#)
- Article [changer de département](#) du Kisaitou pratique 63



SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr

